



Réclamation Indemnité

Par IDB

Bonjour.

J'ai reçu une indemnisation en double de la part d'une société aérienne (j'ai réclamé plus que la somme de ces deux indemnités, mais le motif des deux indemnités versées est le même).

Dans quelle mesure peuvent ils me réclamer une de ces deux indemnités? Suis je contraint de leur rendre?

Merci